

HISTORIQUE

PHASE I : LE COMITÉ D'ORIENTATION ET SES RÉALISATIONS

Étude de besoins et de faisabilité

En août 2001, un agent de projet embauché par le CLD a réalisé une étude de besoins et de faisabilité. Un questionnaire fut distribué à un échantillon de quatre cent cinquante (450) personnes. L'objectif était de connaître les besoins au niveau du transport, à l'intérieur de la MRC de Maskinongé. Cette étude a mené également à une analyse des types de transport et de leurs impacts sociaux et financiers sur le territoire.

Formation du comité

Ce comité, formé en septembre 2001, était essentiellement composé de personnes issues des tables sectorielles Communautaire, Condition féminine, Éducation et main-d'œuvre, Industrie, Jeunes et Santé et services sociaux, de même que le CLD.

Rapport d'analyse

Ce document faisait suite à l'étude de faisabilité. Il a été produit en octobre 2001 par une stagiaire en administration des affaires au CLD. On pouvait y retrouver un recensement des possibilités de réseau de transport collectif, l'établissement de scénarios de transport et la faisabilité ainsi qu'une analyse sommaire des coûts et du financement des scénarios. Par la suite, un plan d'affaires et de commercialisation a également été produit par cette même personne.

Rencontres d'information

Le CLD a invité toute la population à participer à deux grandes rencontres qui ont été organisées sur le territoire pour la présentation du rapport d'analyse et des différents scénarios suite à l'étude de faisabilité. Les rencontres se sont déroulées à Yamachiche et à Saint-Paulin à la fin de l'année 2001.

Tournée de consultations publiques dans chacune des municipalités

Le CLD, en collaboration avec la CDC a effectué une tournée de consultations dans seize (16) municipalités de la MRC. Ces rencontres visaient à recueillir les commentaires et opinions du public avant de poser des choix quant aux modalités du futur système de transport collectif. Une lettre a été expédiée à chacune des municipalités de la MRC dans laquelle nous leur demandions de convoquer leurs membres aux diverses consultations qui se sont déroulées de janvier à mars 2002.

PHASE II : LE COMITÉ D'IMPLANTATION ET SES RÉALISATIONS

Formation du comité

De juin à octobre 2002, les membres de ce comité se sont rencontrés afin d'entreprendre les procédures pour la création d'un organisme à but non lucratif, voir à la réalisation d'un plan d'affaires et explorer les sources de financement. Ce comité était composé de représentants-es du CLD, du Centre des femmes l'Héritage, du RSSS, du Centre de bénévolat, du TACM et de la CDC.

Comité régional du transport collectif en milieu rural

En septembre 2002, nous avons commencé à participer à ces rencontres dont le leadership était assumé par des représentants du CRDM et de la RRSSS Mauricie/Centre-du-Québec. Nous pouvions échanger sur l'implantation et la consolidation de divers projets de réseaux de transports collectifs tant au niveau régional que provincial.

Plan d'affaires

Une première version de ce document a été produite en octobre 2002 suite aux nombreux travaux réalisés antérieurement.

PHASE III : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE ET SES RÉALISATIONS

Formation d'un conseil d'administration provisoire

En octobre 2002, nous avons formé, un conseil d'administration provisoire afin de procéder à la création d'un organisme à but non lucratif.

Délivrance des lettres patentes de la corporation

C'est en novembre 2002 qu'a vu le jour la Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé.

Financement du conseil de la MRC

Le 10 novembre 2003, nous recevons une résolution du conseil des maires de la MRC de Maskinongé confirmant son intérêt pour la mise en œuvre du projet et son implication financière à raison d'un montant de 14 000 \$ annuellement pour une période de trois (3) ans, sous condition de se réserver le droit de réévaluer l'évolution du projet d'année en année. L'aide financière de la MRC provient de l'enveloppe du pacte rural découlant de la Politique nationale de la ruralité.

Financement du ministère des Transports du Québec

Le 1er janvier 2003, le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du MTQ entré en vigueur. Ce programme stipule que les MRC sont chargées de l'élaboration des projets de transports collectifs sur leur territoire, de l'organisation du transport et de sa gestion. Cependant, elles peuvent mandater un autre organisme à cette fin. La MRC de Maskinongé a mandaté la corporation.

Le 31 mars 2003, nous recevons l'acceptation du MTQ pour une subvention d'aide au démarrage de l'ordre de 20 000 \$. Ce montant a servi à réaliser une étude de besoins et de faisabilité. Comme le conseil des maires a accepté de financer le projet, le MTQ contribuera pour le double de la contribution de la MRC, soit un montant de 28 000 \$ par an sur trois (3) ans.

Embauche d'un coordonnateur

Après avoir mis sur pied un comité de sélection du personnel, un coordonnateur a été embauché en mars 2003, grâce au programme de subvention *Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail*.

PHASE IV : ASSEMBLÉE DE FONDATION

L'assemblée s'est tenue le 18 juin 2003 au restaurant La Porte de la Mauricie. Dix-huit (18) personnes étaient présentes. Un conseil d'administration a alors été créé.

Embauche de personnel Coordonnateur-répartiteur

Le coordonnateur ayant terminé son contrat le 19 mars 2004, le comité de sélection du personnel a procédé à l'embauche d'un coordonnateur-répartiteur. Ce dernier est entré en fonction le 7 juin 2004.

Secrétaire-réceptionniste

Nous avons accueilli dans nos locaux une stagiaire en secrétariat par l'intermédiaire du Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière. Elle a réalisé un stage non rémunéré d'une durée de huit (8) semaines. Le 15 mars 2004, elle a été embauchée pour trente (30) semaines à titre de secrétaire-réceptionniste grâce à une subvention salariale d'Emploi Québec accordée par le Centre local d'emploi de Louiseville. Elle a quitté ses fonctions durant notre période de recrutement pour un poste de coordonnateur-répartiteur et a repris le travail le 31 mai 2004.

Assurance des membres du conseil d'administration

En novembre 2003, la corporation s'est dotée d'une assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants d'entité sans but lucratif.

Réalisation d'un plan marketing

Ce document, réalisé en août 2003 par la SADC de la MRC de Maskinongé, se veut un plan d'action servant à implanter les stratégies pour informer la population et promouvoir le service de transport collectif sur le territoire.

Rencontres avec les dirigeants de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

À la demande de la commission scolaire, nous nous sommes rencontrés le 12 février 2004, dans les locaux de la MRC de Maskinongé. Le but de cette rencontre était d'échanger et de planifier des rencontres d'information et de consultation auprès des parents d'élèves.

Rencontres d'information auprès des membres des conseils d'établissement de la Commission scolaire de l'Énergie

- 13-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Gérard-des-Laurentides (annulée)
- 14-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de Charette, St-Paulin et St-Barnabé
- 19-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Alexis-des-Monts
- 27-01-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Boniface
- 29-01-04 : Conseil d'établissement des écoles de St-Alexis-des-Monts (2e rencontre)
- 03-02-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Mathieu-du-Parc
- 04-02-04 : Conseil d'établissement de l'école de St-Boniface
- 24-02-04 : Conseil d'établissement des écoles de Charette, St-Paulin et St-Barnabé (2e rencontre)

Rencontres d'information auprès des parents d'élèves des écoles de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

- 19-02-04 : Parents d'élèves des écoles de Belle-Vallée (Ste-Ursule, St-Édouard, Maskinongé, St-Justin)
- 16-03-04 : Parents d'élèves des écoles de Louiseville, Yamachiche et St-Léon-le-Grand

Point de presse

Le 11 mars, nous avons tenu un point de presse dans les locaux de la MRC. Plusieurs médias étaient présents. Le but de ce point de presse visait d'une part à rassurer les parents des nouvelles mesures de sécurité mise en place suite aux rencontres d'information et de consultation réalisées auparavant dans le secteur des écoles de Belle-Vallée. D'autre part, cette activité de presse visait à inviter les parents des élèves des écoles Louiseville, St-Léon-le-Grand et Yamachiche à une rencontre d'information qui s'est tenue à l'École secondaire l'Escale le 16 mars 2004 à 19 h.

Réalisation d'un plan d'affaires

En mars 2004, nous avons demandé les services d'une consultante en gestion d'entreprise afin de réaliser un plan d'affaires plus complet. Ce document a servi entre autres à présenter notre demande d'aide financière au CLD, dans le cadre du *Fonds d'économie sociale*.

Fonds d'économie sociale

À la fin mai 2004, nous recevions une réponse positive du comité d'analyse des projets. Une aide financière de 25 000 \$ a été accordée pour l'année 2003-2004.

PHASE V : MISE EN PLACE DU SERVICE

Les protocoles d'entente avec les partenaires transporteurs Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Le 20 mai 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. Sont exclues de l'entente : les municipalités de Ste-Ursule, St-Édouard, St-Justin et St-Étienne. Par contre, depuis le lancement du transport, certaines de ces municipalités manifestent le désir d'être associées à part entière avec le protocole d'entente qui lie la commission scolaire et la corporation de transport.

Commission scolaire de l'Énergie

Le 21 octobre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. La Commission scolaire de l'Énergie s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans les autobus et les minibus pendant le calendrier scolaire, après avoir assigné en priorité à ses élèves une place à bord. La municipalité de St-Alexis est exclue du protocole.

Transport adapté du comté de Maskinongé

Le 13 décembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. Le Transport Adapté du Comté de Maskinongé s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans son autobus pendant ses heures d'ouverture normales. Bien entendu que la priorité des places à bord de l'autobus sera accordée à sa clientèle. La tarification pour les déplacements sera établie selon la table tarifaire du transport adapté.

Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Le 7 décembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole. Le Centre de Santé de la MRC de Maskinongé s'associe donc au projet de la corporation en permettant l'utilisation des places disponibles dans son véhicule affecté au transport de sa clientèle. Il permet également à la corporation d'utiliser les places disponibles lors des transports de spécimens pour analyse.

Entreprises de taxi de la MRC

Le 15 novembre 2004, nous avons procédé à la signature du protocole avec Désaulniers Taxi. Cette entreprise de taxi offre un tarif avantageux pour différentes destinations sur le territoire de la MRC. Elle offre également un lien journalier très économique dans le cadre du transport des spécimens pour analyse au Centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières.

Le 25 janvier 2005, nous avons procédé à la signature du protocole avec Taxi Régional du Nord. La desserte de ce secteur de la MRC était problématique car aucun moyen de transport n'effectuait l'axe nord-sud, i.e. Saint-Alexis-des-Monts vers Louiseville. Donc, depuis la fin janvier, la population de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin et de Saint-Angèle-de-Prémont peut bénéficier d'un transport journalier avec le transport des spécimens pour analyse en provenance du C.L.S.C. de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Paulin.

Système de covoiturage

Des discussions ont été amorcées au sujet d'un site internet appelé vertigogogo.ca. Les membres de la corporation pourraient y avoir leur code d'accès. De plus, le site du ministère des Transport offre maintenant la possibilité d'inscrire des trajets pour le co-voiturage autant pour les chauffeurs que les utilisateurs. D'autres alternatives seront envisagées à l'automne comme la possibilité d'offrir aux membres de la corporation d'inscrire sur une base de données, disponible à la corporation, leurs besoins en transport afin de faciliter le jumelage des offres et des demandes par le coordonnateur.

Lancement et conférence de presse

Depuis déjà quelques années, le comité du transport collectif attendait ce moment avec beaucoup d'impatience. En ce beau matin du 23 novembre 2004, plusieurs intervenants du milieu ont participé à l'aboutissement de plusieurs mois d'effort. Déjà ce matin là, l'assistance semblait fébrile à l'annonce de ce nouveau moyen de déplacements à travers toute la MRC de Maskinongé. Plusieurs petits points ou formalités restaient à mettre en place avec ce lancement, mais du côté des administrateurs, la fierté était palpable. Vous pourrez constater dans la revue de presse la couverture médiatique importante lors du lancement.

PHASE VI : PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE

Embauche de personnel Coordonnatrice-répartitrice

Suite au départ du coordonnateur-répartiteur, le comité de sélection du personnel a procédé à l'embauche d'une coordonnatrice-répartitrice. Cette dernière est entrée en fonction officiellement le 11 octobre 2005 après une période d'appropriation des dossiers.

Subvention du ministère des Transports

À la fin juin 2005, nous recevions une réponse positive du ministre des Transports concernant la demande déposée en mai 2005. Une aide financière de 28 000 \$ a été accordée pour l'année 2005-2006 selon les résultats de 2004-2005.

Ajout de municipalités aux circuits de transports scolaires disponibles

En mai 2005 la municipalité de St-Justin, et en septembre 2005 la municipalité de Ste-Ursule, ont fait parvenir des résolutions mentionnant qu'elles acceptaient de participer au transport collectif via le transport de nos membres dans le transport scolaire dans leur municipalité respective.

Embarquement dans le circuit scolaire avec succès !

Depuis octobre 2005, nous avons réussi à jumeler l'horaire de cours d'un membre avec l'horaire du transport scolaire. Cet arrimage, n'aurait pu être rendu possible sans l'implication de la CLÉ en éducation populaire qui a démontré de la souplesse dans l'horaire de cours ainsi que de la souplesse de la part de ce membre.

Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Projet pilote : Aller à la Garderie Gribouillis en Transport collectif

À l'automne 2005, le Centre de santé nous a contacté afin de voir les possibilités pour répondre à une certaine demande des familles de Louiseville pour avoir du transport pour leurs déplacements vers la garderie. Les objectifs de ce projet sont de permettre d'alléger les coûts des familles à faibles revenus, grâce à la participation du Centre de santé, de se déplacer en alternance avec les autres familles selon un horaire rotatif, de mettre en lien nos membres, tout en offrant un service adapté aux besoins.

Déménagement dans les locaux de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Des démarches ayant été effectuées auprès de la Commission scolaire au cours de l'année, nous avons eu la chance de bénéficier d'un local à même l'établissement accueillant l'éducation aux adultes. Ce déménagement nous a ainsi permis de nous rapprocher d'une clientèle susceptible de bénéficier de notre service tout en agrandissant la superficie de notre bureau. Nous avons emménagé le 10 novembre 2005.

1 000^e transport effectué

C'est au mois de novembre dernier que la première tranche de 1 000 transports effectués a été franchie, et ce avant même d'avoir terminé la première année de service. Ces résultats étaient au-delà des espérances. La personne ayant effectué ce déplacement, s'est vue remettre une paire de billets du transport collectif, afin de l'encourager à continuer d'utiliser nos services.

Système de covoiturage

Depuis notre déménagement nous avons affiché un tableau d'inscription pour les gens qui désirent s'inscrire au covoiturage, nous avons aussi affiché les demandes et les offres de transports disponibles du site du ministère des Transports. Quoiqu'il n'y ait pas eu de demande officielle, certains ont manifesté de l'intérêt à ce sujet.

Conférence de presse : Bilan de l'an 1

Le 1^{er} février 2006, le conseil d'administration a convié les médias régionaux, les partenaires et les membres afin de leur faire part des résultats de la première année complète du service de transports collectifs sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Une trentaine de personnes étaient présentes lors de cet événement.

Bulletin de liaison : *Le Transcol*

Au cours de l'année nous avons pensé à une façon d'entrer directement en communication avec nos membres et nos partenaires. Le bulletin de liaison a vu le jour en décembre 2005. Pour la première édition, le contenu se voulait informatif (changement d'horaire, d'adresse, le renouvellement, un retour sur le fonctionnement et les transports disponibles régulièrement.) La deuxième édition, parue en avril 2006 portant sur des informations plus globales, provenant du régional et du provincial, sur le fonctionnement et le rôle des membres. Cette édition laissait aussi une place aux organismes communautaires, à un sondage et un jeu de vrai ou faux sur le transport collectif. Conçu par l'équipe de travail, mais alimenté par l'actualité, les questions des membres et des partenaires, ce bulletin d'information est évolutif et utile pour faire une liaison entre les membres, les partenaires et le transport collectif.

Nouveaux points de vente

Afin de répondre aux besoins des membres de nouveaux points de vente ont été mis en place, en plus de la mise à jour des points de vente actuels dans les municipalités. Il est maintenant possible de se procurer des billets à Louiseville, au Transport adapté : 121, Petite-Rivière, local 11, ainsi qu'à la CLÉ en éducation populaire de façon ponctuelle : 110, 2^e avenue, 2^e étage.

L'année 2006-2007 permettra à la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé de se développer davantage le service avec l'aide de l'équipe de travail, du conseil d'administration et de ses partenaires.

Embauche de personnel Commis de bureau

Nous avons accueilli dans nos locaux une commis de bureau. Elle a réalisé plusieurs tâches administratives afin de permettre à la coordonnatrice de se concentrer sur la promotion et le développement du service. Elle a été embauchée pour trente (30) semaines à titre de commis de bureau grâce à une subvention salariale d'Emploi Québec accordée par le Centre local d'emploi de Louiseville. Elle a doté la Corporation entre autres d'une base de données pour faciliter la gestion des statistiques.

Subvention salariale pour entreprise d'économie sociale

C'est avec la participation d'Emploi Québec que le Centre local d'emploi de Louiseville a accordé à la Corporation une subvention salariale pour les entreprises en économie sociale, visant le maintien en poste de la coordonnatrice. Cette subvention d'une durée d'un an pourrait, à taux régressif se poursuivre pour une seconde année.

Subvention du ministère des Transports

À la fin juin 2006, nous recevons une réponse positive du ministre des Transports concernant la demande déposée en avril 2006. Une seconde aide financière de 28 000 \$ a été accordée pour l'année 2006-2007 selon les résultats de 2005-2006.

Sondage de satisfaction

À l'automne 2006, le transport collectif a procédé, grâce à la participation d'ÉCOF-CDEC, à un sondage de satisfaction auprès de ses membres. Les résultats sont probants quant à la satisfaction du service offert, mais informe grandement sur les avenues de développement nécessaires.

Création de divers comités

À l'automne 2006, des comités sectoriels ont été créés au sein du conseil d'administration.

Bilan des besoins financiers

Au cours de l'hiver 2007, le comité de financement s'est penché sur un cadre financier nécessaire au bon fonctionnement du service. Grâce à l'implication d'Emploi Québec, une ressource, Mme Marie-Josée Suzor a été affectée au dossier du plan de financement du transport collectif, en vue des nouvelles modalités des principaux bailleurs de fonds (MTQ et MRC).

Projet pilote en covoiturage

Passé de système à projet cette année, le projet pilote en covoiturage est ici en préparation afin de permettre aux territoires moins desservis de bénéficier d'un nouveau moyen de transport. Mettant en lien les demandeurs et les offreurs de transports, cela convient davantage aux étudiants et aux travailleurs à horaire régulier. De plus, ce nouveau service pour le transport collectif permet de développer les interconnexions avec l'extérieur de la MRC, répondant ainsi à une demande criante.

Projet pilote inter-MRC

Initié par un comité de travail de la Table régionale en transport adapté, le transport collectif est activement impliqué sur le comité restreint pour l'élaboration de ce projet. De plus, dans le cas où l'étude de faisabilité démontrera la possibilité de le mettre sur pied, le conseil d'administration a accepté de devenir l'organisme gestionnaire pour le territoire de la MRC de Maskinongé.

Et bien plus encore ...